

Bon plan conso : L'application Origine France Garantie !

Pour tous les **consommateurs soucieux** d'acheter des **produits made in France**, Origine France Garantie lance une **application mobile gratuite**.

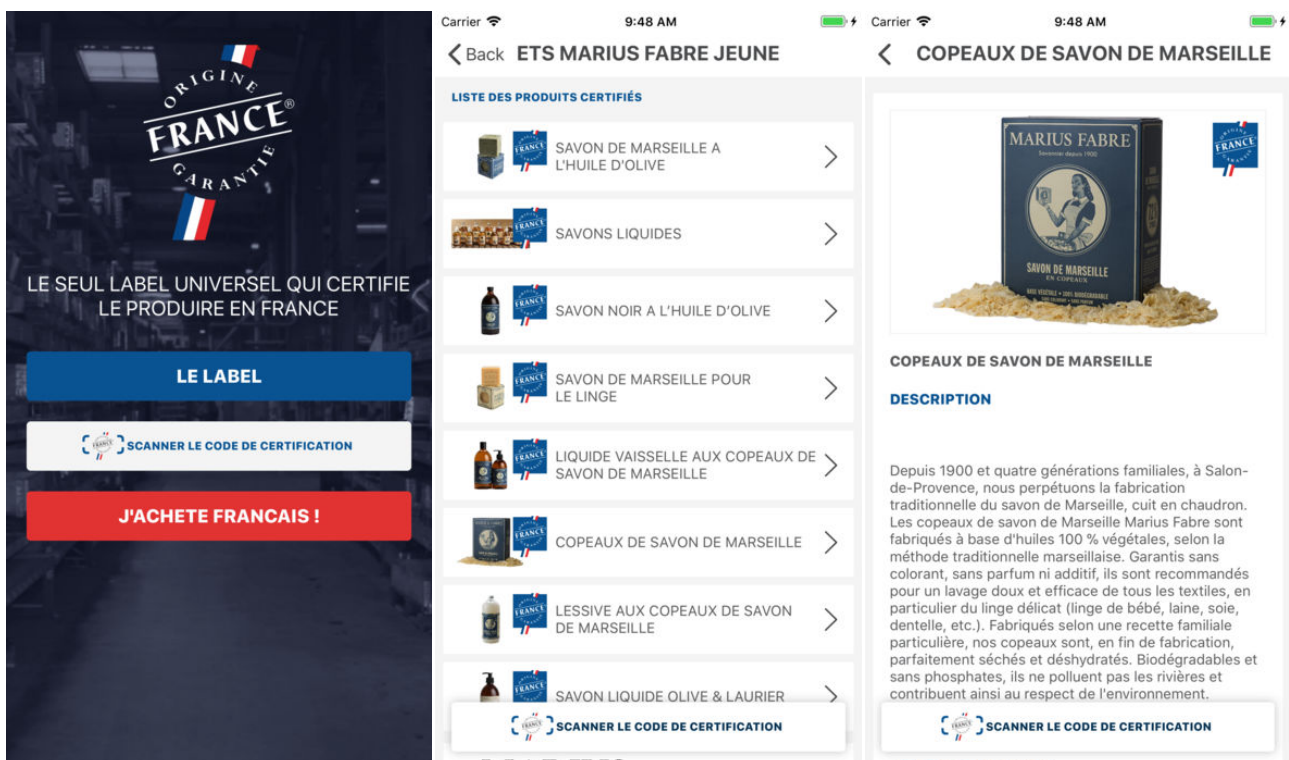
Les consommateurs sont à la recherche d'informations claires sur l'origine des produits qu'ils achètent. Ils sont 20%* à déclarer le pays de fabrication comme critère déterminant pour leurs achats. Un chiffre en constante évolution depuis 2011. Pour 93% des français, acheter un produit made in France est une manière de participer au maintien de l'emploi en France. Ils sont même 74% à être prêts à payer plus cher pour un produit fabriqué en France.

C'est pour les aider au mieux dans leurs achats qu'Origine France Garantie a développé cette application gratuite. Elle a pour vocation d'**accompagner les consommateurs au quotidien**. Elle leur permet d'obtenir une information complète sur l'origine française des produits et leur traçabilité directement sur leur smartphone. En scannant, grâce à l'appareil photo de leur téléphone, le numéro de certification d'un produit labellisé, ils auront accès à la fiche détaillée du produit.

De plus, les utilisateurs peuvent :

- Effectuer des recherches par mots clés des produits certifiés Origine France Garantie (disponible en septembre)
- Être informé du sérieux du label et du processus de certification poussé auquel les entreprises labellisées sont soumises.

* étude Ifop pour Pro France « Les Français et le made in France » - septembre 2017.



À propos de Pro France

Pro France est une association à but non lucratif fondée par Yves Jégo en 2010. L'association réunit les entreprises et tous les acteurs qui souhaitent participer à une certification volontaire, innovante et transparente de l'origine française des produits. Elle a pour mission de défendre et valoriser les produits de fabrication française et les entreprises qui les produisent ainsi que la promotion de la Marque France dans tous les secteurs d'activité.

L'association porte la certification « Origine France Garantie » qui assure grâce à un audit indépendant l'origine française des produits. Il est actuellement le seul à garantir l'origine Française à ce niveau d'exigence et se différencie ainsi du "Made in France", critère douanier trop lâche et peu contrôlé.



La certification garantit aux consommateurs que les produits respectent deux conditions cumulatives :

- 50 % à 100% du prix de revient unitaire du produit est acquis en France
- le produit prend ses caractéristiques essentielles en France (c'est-à-dire que toutes les étapes de transformation y sont effectuées)

Pour le consommateur, c'est la possibilité de connaître l'origine française d'un produit et par conséquent de pouvoir le choisir en toute transparence. Pour les entreprises, c'est le moyen de valoriser le maintien, le développement ou le retour d'activités productives en France de manière efficace, sur le marché intérieur comme à l'export.

Plus d'informations sur : www.originefrancegarantie.fr